

Communication à tous les clubs affiliés FFCV, ligues,  
comités départementaux, associations de classes et écoles.

## SUPPRESSION DU PORT DU MASQUE ET DU PASS VACCINAL AU 14 MARS 2022

Chers amis,

Depuis maintenant 2 ans, la FFCV applique la doctrine nationale sanitaire pour lutter contre l'épidémie de COVID 19, et ça va continuer, avec l'allègement des mesures qui ont bousculé notre quotidien, à savoir :

- la suppression du pass vaccinal (ERP, rassemblements déclarés sur l'espace public)
- la fin du port du masque obligatoire dans les lieux fermés.

C'est donc un réel plaisir pour moi et ma commission de vous annoncer la fin de l'application du protocole sanitaire de la FFCV, pour le moment et j'espère pour longtemps.

Merci pour votre adaptabilité et vos efforts qui ont permis la continuité, autant que possible, de notre sport.

Pour plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15543>

Bon char à voile, et portez-vous bien.

Le 15 mars 2022

Pour la commission médicale fédérale  
Jean-Marc CHERIAUX Médecin Fédéral

